

2. — **Lettre de Julien BONNECASE à René SAVATIER (26 décembre 1923) ***

Bordeaux, le 26 décembre 1923.
1, rue Professeur-Demons

Mon cher collègue et ami,

Je réponds à votre aimable lettre au moment de partir pour les Pyrénées (où je vais d'ailleurs tous les mois).

Il n'y a malheureusement rien de plus difficile à placer qu'une licenciée ou une doctoresse en droit. J'eus jadis le plus grand mal à en faire entrer une au Comptoir d'escompte d'où on la renvoya d'ailleurs après la guerre sous le couvert d'excès de personnel ; dans toutes ces administrations on préfère une sténo-dactylo à une femme dotée de grades juridiques. C'est inouï !

Outre que les hommes d'affaires ont aujourd'hui ce même goût pour les sténo-dactylos (j'en use d'ailleurs moi-même largement, je dicte toutes mes consultations et le Baudry), votre protégée ne gagnerait pas sa vie chez un avocat puisque les avocats ne paient pas leurs secrétaires. Ils en ont, au surplus, de moins en moins craignant, comme cela arrive, que les secrétaires ne veuillent se constituer une clientèle à leurs dépens. D'autre part, les femmes des avocats ne tiennent généralement pas beaucoup à l'intimité de leurs maris avec des secrétaires-femmes.

Tout cela fait que les nombreuses étudiantes que nous avons eu à Bordeaux n'ont jamais pu utiliser leurs grades. Une seule s'est débrouillée en préparant l'administration des bibliothèques. Les autres sont scribes ou avocates sans cause. C'est lamentable ! Il y a contre ces jeunes filles un préjugé terrible.

Je dirai votre souvenir à Vizios et lui parlerai de votre protégée quand je le verrai. Je ferai également votre commission à Ferrachon.

Tout le secret de ma vitesse tient dans ces trois directives : 1) se lever à cinq heures ; 2) dicter à une sténo-dactylo ; 3) ne pas viser à la perfection !

Bien cordialement à vous,

J. BONNECASE.

Je vous écris à cinq heures du matin. Je commence ainsi ma journée par vous et cela m'est très agréable.

(*) Nous remercions M. le professeur Jean Savatier qui nous a aimablement fait parvenir ce document.